

AVIS D'APPEL D'OFFRES ACTE N° 1/2021

Fourniture et installation de six (6) systèmes solaires photovoltaïques Raccordés au réseau basse tension (BT) au profit de cinq bâtiments Communaux administratifs à Bizerte

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie ci-après dénommée l'ANME lance le présent appel d'offres pour le choix d'une société spécialisée pour la fourniture et l'installation de six (6) systèmes solaires photovoltaïques raccordés au réseau basse tension (BT) au profit de cinq bâtiments communaux administratifs à Bizerte.

Est admise à soumissionner au présent appel d'offres, toute société installatrice de systèmes solaires photovoltaïques disposant d'une attestation d'éligibilité, en cours de validité, fournie par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) et ayant réalisé ou proposé au moins dix (10) installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau électrique BT ou MT (tertiaire ou industrie) durant les 3 dernières années.

Les sociétés désirant participer à cet appel d'offres peuvent demander le dossier y afférent par e-mail à l'adresse électronique suivante : salma.mabrouki@anme.nat.tn ou le retirer sur support électronique, à compter de la publication du présent avis au siège de l'ANME sis au:

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie
Cité Administrative, 1 Rue du Japon Montplaisir
1073 Tunis-Belvédère**

Le soumissionnaire préparera obligatoirement deux (2) exemplaires de la soumission (offre technique et offre financière), indiquant clairement sur les exemplaires «Original» et «Copie» et une copie scannée de la soumission (offre technique et offre financière) sur un support numérique.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale ou déposées directement au bureau d'ordre, à l'ANME à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 23 Mars 2021 à 16 h**. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANME faisant foi.

Le soumissionnaire est tenu de présenter à l'appui de son offre les dossiers suivants :

- ✓ **Le dossier administratif** : Ce dossier devra comprendre les documents suivants :
 - La patente de l'entreprise et son immatriculation fiscale
 - Une copie de l'agrément de la société par l'ANME ;
 - Une attestation de la visite des sites du projet selon le modèle annexé.
- ✓ **Le dossier technique** : Le dossier technique devra inclure tous les documents mentionnés dans le Cahier des Prescriptions Techniques.
- ✓ **Le dossier financier** : L'offre financière devra comporter :
 - La soumission conformément au modèle annexé dûment remplie, signée, datée et tamponnée. Tout manquement à la présentation de la soumission signée entraînera l'exclusion du soumissionnaire
 - Le bordereau des prix et le devis estimatif dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre et toute offre parvenue à l'Agence après la date du **23 Mars 2021** sera rejetée.